

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 24 Juillet 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 08

Absents : 02

Procurations : 05

Sens du Vote

Pour : 22

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 01

Date de transmission
en préfecture :

29 JUIL. 2025

Par suite d'une convocation en date du 07 juillet 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 24 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ermand BOULON, Louis-Jules DARES, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Jacqueline TASSIUS, Marie-Pierre DARLY, Cindy DARMIN, Virginie GUILLAUME, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU, Audrey BOURSEAU, Aline TOI

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Jacqueline TASSIUS donne procuration à Jules OTTO, Virginie GUILLAUME donne procuration à Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU donne procuration à Christopher GERAN, Anne-Marie CANGOU donne procuration à Ermand BOULON, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOU

Lecture et approbation du PV de la séance du 03 juillet 2025

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil municipal, le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2025, ces derniers sont invités à présenter leurs remarques.

Le Conseil municipal,

Après que Monsieur TAURUS et Madame LINON aient déclaré qu'ils ne prendront pas part au vote car absents lors de cette séance.

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité des votants

Article 1 : D'approuver le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du **03 juillet 2025**.

Article 2 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région.

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 24 Juillet 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 20

Absents excusés : 07

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour :

Contre :

Abstention :

Par suite d'une convocation en date du 07 juillet 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 24 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Jacqueline TASSIUS, Marie-Pierre DARLY, Virginie GUILLAUME, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU Audrey BOURSEAU, Aline TOI

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Jacqueline TASSIUS donne procuration à Jules OTTO, Marie-Pierre DARLY donne procuration à Cindy DARMIN, Virginie GUILLAUME donne procuration à Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU donne procuration à Christopher GERAN, Anne-Marie CANGOU donne procuration à Ernand BOULON, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOU

N° de délibération : 02
Date de transmission
en préfecture :
29 JUL. 2025

Relevé de décisions

Monsieur le Maire expose à ses collègues que conformément à la délibération n°3 du 16 juillet 2020 déléguant au Maire certaines attributions du Conseil municipal que plusieurs décisions ont été prises au cours des mois de mai et juin 2025 qu'il convient d'en rendre compte.

DATE	N°	OBJET
02/07/2025	2025/06-26	- Prise en charge de frais de sonorisation pour le collège Suze ANGELY et l'association REZOLI - Prestataire : JF BRISSAC - Coût de la prestation : 645,00€

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 24 Juillet 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 20

Absents excusés : 07

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour : 26

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 03

**Date de transmission
en préfecture :**

28 JUL. 2025

Par suite d'une convocation en date du 07 juillet 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 24 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernard BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Jacqueline TASSIUS, Marie-Pierre DARLY, Virginie GUILLAUME, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOUD Audrey BOURSEAU, Aline TOI

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Jacqueline TASSIUS donne procuration à Jules OTTO, Marie-Pierre DARLY donne procuration à Cindy DARMIN, Virginie GUILLAUME donne procuration à Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU donne procuration à Christopher GERAN, Anne-Marie CANGOUD donne procuration à Ernard BOULON, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOUD

**Validation de l'attribution par la Commission de délégation de Service Public au délégataire
pour la gestion de la crèche municipale**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de ses articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants ;

Vu les dispositions législatives et réglementaires du Code de la Commande Publique relatives aux contrats de concession ;

Vu la saisine pour information du Comité social technique réuni le 03 mai 2024 ;

Vu la délibération n°11 du 15/05/2024 approuvant le recours à un contrat de concession sous forme de concession de service public pour la gestion de la crèche de 22 places sur la commune de Vieux-Habitants ;

Vu le rapport annexe du Maire sur les motifs du choix du concessionnaire et l'économie générale du contrat ;

Vu le projet des contrats de concession de service public ;

Vu les documents transmis aux membres du conseil municipal en vertu des articles L.1411-5 et L.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant ce qui suit,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : De retenir en tant que concessionnaire l'**association Nuage Magique** pour la gestion et l'exploitation de la crèche communale de **22 places**.

Article 2 : D'approuver le rapport du Maire ci-annexé.

Article 3 : D'approuver les termes du contrat de Concession du Service Public conclu avec l'opérateur désigné, pour une durée de **4 ans et 11 mois (soit 59 mois)**, à compter du **1^{er} octobre 2025 soit jusqu'au 31 août 2030**.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de concession avec l'opérateur retenu, ainsi que tous les documents juridiques, administratifs et financiers liés à ces concessions.

Article 5 : De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Article 6 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Madame la Comptable publique et à l'association Nuage Magique.

Pour expédition conforme

Le Maire


Jules OTTO

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **28 JUIL. 2025**

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 24 Juillet 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 20

Absents excusés : 07

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour :26

Contre : 00

Abstention :00

N° de délibération : 04
Date de transmission
en préfecture :
29 JUL. 2025

Par suite d'une convocation en date du 07 juillet 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 24 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Jacqueline TASSIUS, Marie-Pierre DARLY, Virginie GUILLAUME, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU Audrey BOURSEAU, Aline TOI

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Jacqueline TASSIUS donne procuration à Jules OTTO, Marie-Pierre DARLY donne procuration à Cindy DARMIN, Virginie GUILLAUME donne procuration à Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU donne procuration à Christopher GERAN, Anne-Marie CANGOU donne procuration à Ernand BOULON, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOU

Modification du plan de financement du Centre Social Zabitan

Monsieur le Maire expose :

Par délibération en date du 17 mai 2023, la Commune de Vieux-Habitants a procédé à la validation du plan de financement des travaux de rénovation et de création du « Centre Social Zabitan » et ce, en lien avec son « Contrat Territorial Global » articulé autour d'une offre cadre de politique globale aux différentes actions inscrites dans le Projet Social du Territoire, mis en œuvre durant la période 2022-2026.

Pour ce faire, la collectivité a fait l'acquisition de l'ancien dispensaire sis rue Nestor PHILOGENE auprès de la Caisse Générale de Sécurité Sociale en date du 12 novembre 2024 pour un coût financier de *Quatre-vingt-quatorze mille euros (94 000 €)* et *deux mille cinq cent euros* d'émoluments notariés (2 500 €.)

Pour mémoire, cet édifice idéalement placé en cœur de ville permettra d'asseoir la volonté politique et sociale, toutes deux manifestées par l'équipe municipale en place.

Acte fondateur de la définition du programme de travaux de rénovation à venir du futur « Centre Social Zabitan » en lien avec les autorisations données par le conseil municipal, le plan de

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 24 Juillet 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 20

Absents excusés : 07

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour : 26

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 05
Date de transmission
en préfecture :
30 JUL. 2025

Par suite d'une convocation en date du 07 juillet 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 24 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Jacqueline TASSIUS, Marie-Pierre DARLY, Virginie GUILLAUME, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU Audrey BOURSEAU, Aline TOI

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Jacqueline TASSIUS donne procuration à Jules OTTO, Marie-Pierre DARLY donne procuration à Cindy DARMIN, Virginie GUILLAUME donne procuration à Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU donne procuration à Christopher GERAN, Anne-Marie CANGOU donne procuration à Ernand BOULON, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOU

Validation du plan de financement des travaux d'aménagement périphérique
du port de pêche de Val de l'Orge

Monsieur le Maire expose :

Par délibération en date du 12 décembre 2024, la commune de Vieux-Habitants validait le programme d'aménagement de l'Anse de Val de l'Orge.

Celui-ci se déclinait en partenariat avec l'agence des 50 Pas géométriques, et s'inscrit dans l'ambition de créer un lieu propice à la fois à une meilleure qualité de vie des habitants de la zone, ainsi qu'à l'accueil qualitatif des usagers habituels et des visiteurs.

Cette valorisation pourra entraîner, avec le concours des acteurs locaux, une dynamisation des activités économiques, qu'elles soient issues du monde associatif, productif ou commercial.

La présence de gîtes dans le secteur témoigne notamment du potentiel des lieux en matière de tourisme, ainsi que de sa possible intégration dans une dynamique touristique au profit direct des habitants.

Il convient également de noter le projet porté par la Ville et le Conservatoire du littoral d'une liaison piétonne reliant Val de l'Orge aux autres sites balnéaires de la commune à savoir Rocroy, Simaho dans le bourg ou encore la plage de l'Etang, plus au Nord.

Après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : D'approuver le plan d'aménagement des espaces périphériques du port en cours de création administrative pour une estimation financière de **619 891,00 € HT**

Article 2 : D'arrêter comme suit le plan de financement :

FINANCEUR	MONTANT HT	POURCENTAGE
Fonds Vert (ETAT):	124 018.00 €	20%
Contrat de Péyi (DEPARTEMENT)	186 027.00 €	30%
Agence des 50 Pas Géométriques	124 018.00 €	20%
Commune	185 828.00 €	30%
TOTAL HT	619 891,00 €	

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à contractualiser les actes administratifs et financiers associés.

Article 4 : De solliciter la Collectivité départementale, l'Agence des 50 Pas Géométriques et l'Etat au titre du dispositif des Fonds Vert.

Article 5 : D'inscrire au BP 2025 les modifications budgétaires relatives à cette opération.

Article 6 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Madame la Comptable publique et aux autres partenaires.

Pour expédition conforme

Le Maire


Jules OTTO

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **30 JUL. 2025**

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 24 Juillet 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 20

Absents excusés : 07

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 06
Date de transmission
en préfecture :
30 JUIL. 2025

Par suite d'une convocation en date du 07 juillet 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Judi 24 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Jacqueline TASSIUS, Marie-Pierre DARLY, Virginie GUILLAUME, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU Audrey BOURSEAU, Aline TOI

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Jacqueline TASSIUS donne procuration à Jules OTTO, Marie-Pierre DARLY donne procuration à Cindy DARMIN, Virginie GUILLAUME donne procuration à Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU donne procuration à Christopher GERAN, Anne-Marie CANGOU donne procuration à Ernand BOULON, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOU

Subvention aux associations – troisième tranche

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les inscriptions au BP 2025 concernant les subventions aux associations,
Vu les délibérations n° 10 du 07 avril 2025 et n° 3 du 03 juillet 2025,
Après examen des courriers adressés par les présidents des associations motivant leur demande,
Sur Proposition de Monsieur le Maire,
Considérant le rôle primordial que jouent ces trois associations dans l'animation culturelle et sportive du territoire.

Le conseil municipal

Après que Madame FARNABE et Monsieur RAMASSAMY aient quitté la salle pour ne pas prendre part au vote car membres de la JSVH.

Après avoir délibéré,